



RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU COMCEC

RAPPORT D'AVANCEMENT

SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU COMCEC

1. Introduction:

COMCEC (Le Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique) a poursuivi ses efforts en vue de renforcer la coopération économique et commerciale entre les 57 Pays Membres de l'OCI depuis 1984. L'objectif principal du COMCEC est d'aborder les défis économiques de la Oumma Islamique et de contribuer à leurs efforts de développement. À cet égard, le COMCEC sert d'un forum de dialogue politique pour la production et la diffusion des connaissances, le partage d'expériences et de meilleures pratiques, le développement d'une compréhension commune et le rapprochement des politiques entre les Pays Membres. Le COMCEC poursuit ses efforts de coopération à la lumière de la Stratégie COMCEC, qui est opérationnelle depuis 2013.

La stratégie du COMCEC a donné un nouvel élan aux efforts visant à renforcer la coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI. La stratégie ne se contente pas de proposer une vision claire pour la Oumma islamique, mais définit également des instruments de mise en œuvre pour atteindre ses objectifs. Les États membres ont montré un grand intérêt et un soutien aux instruments de mise en œuvre de la stratégie, à savoir les groupes de travail du COMCEC et le financement des projets du COMCEC au cours des huit dernières années de mise en œuvre de la stratégie.

Les Groupes de Travail du COMCEC fournissent une plateforme régulière pour le partage des connaissances et des expériences entre les pays membres de l'OCI. Des rapports de recherche sont menés pour les réunions des groupes de travail afin de révéler l'état des affaires dans les pays membres liés aux thèmes spécifiques des réunions. Certains des pays membres sont étudiés en détail dans ces rapports par le biais de visites sur le terrain, d'enquêtes et d'entretiens.

Les groupes de travail du COMCEC se tiennent dans les six domaines de coopération définis par la stratégie du COMCEC, à savoir le commerce, le transport et les communications, le tourisme, l'agriculture, les finances et l'allègement de la pauvreté. Depuis la 36^{ème} session du COMCEC, six réunions de groupes de travail ont eu lieu. Tous les documents concernant les réunions des groupes de travail sont disponibles sur le site web du COMCEC en format e-book (<http://ebook.comcec.org/>).

Grâce au Financement de Projets du COMCEC, deuxième instrument de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, les Pays Membres et les institutions de l'OCI ont la possibilité de mettre en œuvre des projets multilatéraux conformes aux buts et aux objectifs déterminés par la Stratégie du COMCEC. De plus, les recommandations de politique qui sont formulées par les Groupes de Travail et adoptées par les Réunions Ministérielles sont transformées en projets concrets. Ces projets ont pour objectif ultime d'améliorer la capacité institutionnelle et humaine dans les Pays Membres de l'OCI.

Les États Membres et les Institutions de l'OCI ont montré un vif intérêt au Financement de Projets du COMCEC. Dans le cadre du 7ème appel à propositions de projets, 22 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Cependant, la mise en œuvre de ces projets a été reportée à 2021 en raison des restrictions sur les voyages internationaux découlant de la pandémie de la COVID 19. Aussi, dans le cadre du 8e appel à propositions de projets lancé en

septembre 2020, 5 nouveaux projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2021. Tout les projets devraient être finalisés en 2021.

De plus, le BCC a lancé un nouveau programme de renforcement des capacités appelé Réponse du COMCEC contre le COVID (RCC). Le Programme vise à aider les pays membres en vue de s'attaquer aux ramifications actuelles et potentielles futures de la pandémie. À cet égard, le BCC a introduit de nouvelles modalités dans le cadre de la CCR pour répondre directement aux besoins des pays membres liés à la pandémie. Le premier appel dans le cadre de ce programme a été lancé en octobre 2020 et finalisé en mars 2021. À cet égard, 9 projets des pays membres ont été sélectionnés pour être financés dans le cadre du CCR.

En outre, compte tenu de la situation actuelle et des conditions particulières en Palestine, notamment à Al-Quds Al-Sharif, et des résolutions des récents sommets islamiques extraordinaires sur Al-Quds, le BCC a lancé le Programme Al-Quds dans le but de souligner l'importance d'Al-Quds ainsi que son identité palestino-arabe de manière systématique. Mis en œuvre en collaboration avec le ministère de l'Économie nationale de Palestine, le programme se compose de plusieurs projets interdépendants, axés sur les besoins du secteur du tourisme et la gestion des destinations dans la ville. Deux projets ont déjà été achevés en 2020. Au cours de la période de mise en œuvre de 2021, 6 projets seront exécutés dans les domaines de la promotion du tourisme, du patrimoine culturel, de la résilience des communautés, de la réservation en ligne et du tourisme alimentaire.

Ce rapport résume les progrès réalisés depuis la 36^{ème} session du COMCEC vers la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC.

2. Résolutions de la 36^{ème} Session du COMCEC sur la mise en œuvre de la Stratégie

La 36^{ème} Session du COMCEC s'est tenue les 25 et 26 novembre 2020 en format virtuel uniquement. La session a été informée par le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC) sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC. Après des délibérations fructueuses, la 36^{ème} Session du COMCEC a adopté les résolutions suivantes, entre autres, pour assurer la mise en œuvre efficace de la Stratégie du COMCEC :

- La session s'est félicitée du Rapport sur l'état d'Avancement présenté par le BCC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie ; a félicité les Pays Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses à sa mise en œuvre et a demandé aux États Membres et aux Institutions de l'OCI de continuer de soutenir sans réserve la mise en œuvre de la Stratégie.
- La Session a demandé au BCC de rapporter régulièrement les progrès réalisés sur la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC durant les Sessions du COMCEC, les Réunions du Comité de Suivi et les autres forums concernés de l'OCI.
- La Session s'est félicitée le bon déroulement des réunions des groupes de travail du COMCEC dans les domaines de coopération, conformément aux résolutions pertinentes de la 35^{ème} Session du COMCEC et salue également les travaux de recherche et les perspectives sectorielles menées par le Bureau de Coordination du COMCEC notamment pour enrichir les discussions dans chaque Réunion de Groupe de Travail du COMCEC.
- La session a salué les efforts déployés par les Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les États Membres dans leurs domaines de compétence et a salué les recommandations de politique faites par les Groupes de Travail durant leurs réunions

tenues dans la période de Juillet-Septembre 2020.

- La Session a appelé les Etats membres concernés à utiliser le système de suivi des politiques du COMCEC, qui a été mis en place par le Bureau de Coordination du COMCEC pour le suivi effectif de la mise en œuvre des recommandations de politique ministérielle du COMCEC.
- Appréciant les efforts des Etats membres et des institutions de l'OCI pour la mise en application des recommandations de la Politique Ministérielle du COMCEC, la session a invité tous les Etats membres à tout faire pour la mise en œuvre, autant que possible, des Recommandations et a demandé et prie les Institutions de l'OCI de les appuyer dans ce but, en développant leur capacité et en organisant des formations pour mettre en application les recommandations des Politiques.
- La session a également salué les efforts déployés par les institutions de l'OCI dans l'aide des pays membres dans leurs efforts visant à atténuer les effets néfastes de la pandémie de la COVID-19, entre autres, « le Programme d'Intervention contre la COVID-19 du COMCEC » lancé par le BCC ; la publication intitulée « Impacts Sociaux-Économiques de la Pandémie COVID-19 dans les Pays Membres de l'OCI, » et divers programmes de formation et de renforcement des capacités menés par le SESRIC ; le « Programme de Préparation et d'Intervention Stratégique à la Pandémie de la COVID-19 » lancé par le Groupe de la BID ; les webinaires sur l'impact de la Covid-19 sur les flux de commerce et d'investissement intra-OCI organisés par le CIDC en collaboration avec l'OCI et les Institutions Internationales ; diverses activités de financement et de commerce (soutien au financement pour l'achat de fournitures médicales, de produits alimentaires de base et de PME, webinaires, soutien au développement des équipements et de capacités, harmonisation des normes, etc.) entreprises par la CIFC pour aider les Pays Membres dans leurs luttes contre la pandémie de la COVID-19 et les activités de partage d'informations de CICA pour contrer la crise de la COVID-19 tant au niveau gouvernemental ainsi qu'au niveau du secteur privé.
- A exprimé son remerciement au SESRIC pour les activités, en particulier les programmes de renforcement des capacités et de formation, contribuant à la mise en œuvre des Recommandations Politique Ministérielles du COMCEC dans les six domaines de la coopération de la Stratégie du COMCEC.
- Prenant note des précieux résultats des projets précédemment financés par le COMCEC depuis 2014, la session a invité les Pays Membres à intensifier leurs efforts pour exploiter les avantages du Financement de Projets du COMCEC, en particulier en vue de matérialiser les Recommandations de la Politique Ministérielle.
- La Session s'est félicitée de la finalisation de vingt-deux projets subventionnés par le Financement des Projets du COMCEC en 2019 et de vingt-deux projets à mettre en œuvre dans le cadre du septième appel à projets et a également apprécié favorablement le huitième appel de projets lancé en septembre 2020 par le Bureau de Coordination du COMCEC.
- La Session a appelé les Points Focaux Nationaux ainsi que les Points Focaux des Groupes de Travail du COMCEC à collaborer plus étroitement avec le Bureau de Coordination du COMCEC pour assurer l'efficacité de la communication et de la coopération.
- La Session a invité les Pays Membres à assurer la participation des Points Focaux

Nationaux du COMCEC et des Points Focaux du Groupe de Travail du COMCEC, aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC.

- La Session a encouragé les Etats membres qui se sont inscrits aux groupes de travail du COMCEC à participer activement aux prochaines réunions des groupes de travail concernés.
- Notant avec satisfaction que le nombre de Pays Membres enregistrés à au moins un Groupe de Travail du COMCEC a atteint les 50 participants, la session a demandé aux Pays Membres qui ne participent pas encore, de s'inscrire aux Groupes de Travail du COMCEC et de participer activement aux prochaines Réunions des Groupes de Travail.
- La Session a pris note avec appréciation du fait que les Etats membres, à savoir l'Indonésie, la Gambie, le Nigeria et la Turquie, ont déjà mis en place des mécanismes nationaux de coordination pour faciliter la coordination des travaux liés au COMCEC, en particulier la mise en œuvre des résolutions du COMCEC et des recommandations de politique ministérielle au niveau national et encouragé les autres Etats membres à établir des mécanismes similaires à ces fins.
- La Session a demandé aux Points Focaux des Groupes de Travail d'être activement impliqués dans les efforts de production de connaissances du COMCEC, notamment en aidant à recueillir et à vérifier les données spécifiques aux pays et en fournissant des commentaires aux études de recherche.
- La Session a exprimé son appréciation au Bureau de Coordination du COMCEC, au SESRIC, au CIDC, le Groupe de la BID, à l'ICD, à l'ICIEC, à la CICIA et à l'INMPE pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la Stratégie COMCEC.
- La Session a réitéré les résolutions pertinentes de la 34ème et 35ème Sessions du COMCEC, qui soulignent le rôle du COMCEC dans la coordination générale des activités de l'OCI relatives à la coopération économique et commerciale entre les Etats membres, conformément à son mandat, et a souligné **également** le rôle du Bureau de Coordination du COMCEC (COC) dans la réalisation des activités avec les Etats Membres, les Institutions de l'OCI et les autres organisations internationales afin de réaliser les objectifs du COMCEC comme énoncés dans ses Statuts.
- La Session a également réitéré sa demande aux Institutions de l'OCI travaillant dans les domaines économique et commercial de poursuivre la coordination avec le Bureau de Coordination du COMCEC, y compris par le biais du Comité de Session, afin de garantir les progrès et la complémentarité dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et de l'OCI 2025 : Programme d'action, en particulier dans les domaines du commerce et de l'investissement.
- La Session a adopté les recommandations de la 36^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC tenue en format virtuel seulement les 20 et 21 octobre 2020.
- La Session a demandé aux pays Membres concernés de participer activement aux activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (SIFC), la CICIA et l'INMPI dans les domaines de coopération définis par la stratégie COMCEC et a appelé ces institutions à envoyer des invitations aux Pays membres bien avant la date prévue de leurs réunions afin d'assurer leur participation.

3. Mise en Œuvre de la Stratégie du COMCEC

3.1. Réunions des groupes de travail du COMCEC

Compte des demandes et des commentaires précieux des points focaux nationaux et des experts de haut niveau des pays membres, de légères modifications ont été apportées au processus de préparation des rapports de recherche sectoriels du COMCEC et à la conduite des réunions des groupes de travail depuis la dernière réunion ministérielle du COMCEC.

Dans cette nouvelle modalité, un rapport de recherche sera préparé pour deux réunions consécutives du Groupe de Travail. Tandis que le premier rapport préliminaire sera soumis à la première réunion, le rapport complété/final sera soumis lors de la deuxième réunion.

Avec cette méthodologie, d'exécution assure une longue période de préparation et suffisamment de temps pour perfectionner l'étude finale, les contributions actives des points focaux et des représentants des pays membres dans le processus sont cruciales.

Depuis la 36^{ème} session du COMCEC, la 16^{ème} série de réunions des groupes de travail du COMCEC s'est tenue en mai 2021 (15^{ème} réunion pour le groupe de travail sur la coopération financière). Outre les institutions publiques concernées, des représentants du secteur privé et des ONG ainsi que des organisations internationales pertinentes ont participé aux réunions des groupes de travail pour permettre la réflexion d'un large éventail de perspectives des parties prenantes au cours des discussions.

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

3.1.1. Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce

Le commerce international est un catalyseur important pour le développement économique et social. Les preuves indiquent que l'amélioration du commerce international dans les pays contribue à une hausse des niveaux de vie, d'investissements et d'emplois. Plusieurs pays perçoivent le commerce international comme un instrument important pour renforcer leur intégration avec les autres pays et ont pris d'importantes mesures afin d'accroître leur commerce et améliorer leur environnement commercial à travers des initiatives multilatérales, régionales ou bilatérales.

Cependant, le commerce international a été l'un des principaux secteurs économiques touchés par la pandémie de COVID-19 en raison des mesures strictes sur la mobilité qui ont été prises pour contrôler la propagation de la maladie. Le maintien de la chaîne d'approvisionnement internationale des marchandises joue un rôle crucial dans la gestion réussie de la pandémie, car il est essentiel de maintenir et de sauver des vies et des moyens de subsistance. Par conséquent, les politiques de lutte contre la pandémie doivent être équilibrées par des contre-politiques innovantes et efficaces afin de maintenir la facilitation des échanges et d'éviter que les mesures strictes ne se transforment en politiques commerciales protectrices qui pourraient à leur tour aggraver la crise globale. Par conséquent, les efforts visant à soutenir la facilitation du commerce gagnent en importance, notamment pendant et après les périodes de pandémie.

Dans ce cadre, le Groupe de travail sur le commerce (GTC) du COMCEC a consacré sa 16^{ème} réunion aux « Contre-mesures pour soutenir la facilitation du commerce pendant et après la pandémie du COVID-19 dans les pays membres de l'OCI ».

Au cours de sa 16^{ème} réunion, le GTC a examiné ce sujet en mettant l'accent sur les pays

membres de l'OCI. Au cours de la réunion, les résultats préliminaires du rapport de recherche ainsi que les expériences et les perspectives des pays membres et des organisations internationales concernant les contre-mesures prises pour soutenir la facilitation du commerce pendant une pandémie ont été élaborés. Tous les documents préparés en vue des Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

Un rapport de recherche sur le même thème est en cours de préparation pour les réunions du GTC du COMCEC cette année. Alors que la première version préliminaire du rapport a été soumise à la 16^{ème} réunion du GTTC, la version finale du rapport sera soumise pendant la 17^{ème} réunion du GTTC qui se tiendra en septembre 2021. L'objectif principal de l'étude est d'élaborer les meilleures pratiques, les nouvelles techniques et les approches novatrices des pays de l'OCI et d'ailleurs en matière de facilitation du commerce, à la fois pour réduire les impacts négatifs de la pandémie et pour prévoir les opportunités commerciales possibles pour l'ère post-pandémique.

3.1.2. Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications

L'épidémie de COVID-19 affecte tous les modes de transport. De nombreux services de transport ferment ou diminuent car les itinéraires ne sont plus viables. Considérant l'importance de développer des stratégies d'atténuation solides pour les prestataires de services de transport pendant et après la COVID-19 et de contribuer au débat du point de vue des pays islamiques, le Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC (GTTC) a consacré sa 16^{ème} réunion aux "Stratégies d'Atténuation pour les Prestataires de Services de Transport pendant et après la COVID-19". La 16^{ème} réunion du groupe de travail sur le transport et les communications du COMCEC s'est tenue virtuellement avec le thème susmentionné le 31 mai 2021.

Un rapport de recherche sur le même thème est en cours de préparation pour deux réunions consécutives du GTTC du COMCEC (16^{ème} et 17^{ème} réunions). Alors que la première version préliminaire du rapport a été soumise à la 16^{ème} réunion du GTTC, la version finale du rapport sera soumise pendant la 17^{ème} réunion du GTTC qui se tiendra en octobre 2021. L'objectif principal de l'étude est d'établir une base conceptuelle pour une meilleure compréhension des actuelles et futures conséquences de la COVID-19 sur les prestataires de services de transport dans les pays membres de l'OCI et de proposer des stratégies et des politiques d'atténuation saines pour relever les défis qui se sont posés jusqu'à présent.

Le premier projet de rapport révèle des conclusions importantes en termes de Stratégies d'atténuation pour les prestataires de services de transport dans le monde ainsi que dans les pays membres. À cet égard, le Premier Rapport Préliminaire fournit un cadre conceptuel sur l'impact de la COVID-19 sur le secteur des transports dans le monde ainsi que dans la région de l'OCI, et les tendances mondiales et les mises en œuvre réussies pour contenir les impacts négatifs de la pandémie COVID-19 sur les prestataires de services de transport. La version finale du rapport devrait mettre en évidence les principaux défis auxquels sont confrontés les pays membres de l'OCI avec des stratégies d'atténuation contre la COVID-19 et inclure des recommandations politiques solides, spécifiques et pratiques pour développer/améliorer les stratégies d'atténuation pour les prestataires de services de transport pendant et après la COVID-19 dans les pays membres de l'OCI.

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

3.1.3. Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme

Le secteur du tourisme, de par sa nature même, a été le plus gravement touché par la pandémie. Il est considéré comme l'un des secteurs les plus sévèrement touchés par l'épidémie de la Covid 19. Selon les dernières données de l'OMT, les arrivées de touristes internationaux (visiteurs de nuit) ont diminué de 74% en 2020 par rapport à l'année précédente en raison des restrictions généralisées des voyages et de la baisse massive de la demande touristique.

Dans ce cadre, la région de l'OCI a connu une forte baisse (71 %) du nombre d'arrivées en 2020 en raison de la pandémie. L'OCI-MENA a connu une baisse de 61% des arrivées, tandis que les arrivées de touristes vers l'OCI-Asie et l'OCI-Afrique sub-saharienne ont diminué de 75%. En ce qui concerne les recettes du tourisme, l'OCI connaît une baisse de 65% des recettes, tandis que l'OCI-Asie et l'OCI-MENA connaissent des pertes de 74% et 72% respectivement. Alors que l'OCI-Afrique subsaharienne connaît une baisse de 57% des recettes touristiques en 2020.

Compte tenu de l'importance de la question, la 16^{ème} réunion du Groupe de travail sur le tourisme (GTT) du COMCEC s'est tenue le 25 mai 2021 dans un format uniquement virtuel, avec pour thème « Stratégies d'atténuation pour le tourisme après la COVID-19 ».

Un rapport de recherche sur le même thème est en cours de préparation pour deux réunions consécutives du GTC du COMCEC (16^{ème} et 17^{ème} réunions). Alors que la première version préliminaire du rapport sera soumise à la 16^{ème} réunion du GTC, la version finale du rapport sera soumise pendant la 17^{ème} réunion du GTC qui se tiendra en septembre 2021. L'objectif principal de l'étude est d'établir une base conceptuelle pour une meilleure compréhension des actuelles et futures conséquences de la COVID-19 sur le tourisme dans les pays membres de l'OCI et de proposer des stratégies et des politiques d'atténuation saines pour relever les défis qui se sont posés jusqu'à présent. Le résultat attendu de cette étude sera un aperçu complet mais concis des conséquences de la COVID-19 sur le tourisme dans les pays membres de l'OCI, soulignant les problèmes et défis cruciaux auxquels les pays de l'OCI sont confrontés pendant et après la COVID-19, et les principales recommandations décrivant comment ces questions peuvent être traitées par les différents acteurs.

Le premier projet de rapport révèle des conclusions importantes en termes de Stratégies d'atténuation pour le tourisme dans le monde ainsi que dans les pays membres. Le Premier Rapport Préliminaire fournit un cadre conceptuel sur l'impact de la COVID-19 sur le secteur du tourisme dans le monde ainsi que dans la région de l'OCI, et les tendances mondiales et les mises en œuvre réussies pour contenir les impacts négatifs de la pandémie COVID-19 sur le tourisme. À la lumière des discussions ayant eu lieu au cours de la réunion et avec la contribution active des pays membres, le rapport préliminaire sera amélioré. La version finale du rapport devrait mettre en évidence les principaux défis auxquels sont confrontés les pays membres de l'OCI avec des stratégies d'atténuation contre la COVID-19 et inclure des recommandations politiques solides, spécifiques et pratiques pour développer/améliorer les stratégies d'atténuation pour le tourisme pendant et après la COVID-19 dans les pays membres de l'OCI.

Tous les rapports et les présentations soumis au Groupe de Travail sont disponibles sur le site du COMCEC. (<http://www.comcec.org/>)

3.1.4. Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture

Le verrouillage mondial dû à la pandémie mondiale de la COVID-19 a profondément affecté les systèmes agricoles et alimentaires, comme d'autres secteurs économiques, dans presque tous les pays. La pandémie a rapidement mis à rude épreuve les chaînes d'approvisionnement alimentaire impliquant les agriculteurs, les intrants agricoles, les usines de transformation, le transport, les détaillants, etc.

Compte tenu de l'importance du sujet, le groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC a consacré ses 16^{ème} et 17^{ème} réunions à la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire. La 16^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture s'est tenue virtuellement le 27 mai 2021 avec pour thème « Comment assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en période de turbulence : Cas de la COVID-19.

Un rapport de recherche sur le thème susmentionné est en cours de préparation et les conclusions préliminaires du rapport ont été présentées lors de la 16^{ème} réunion du groupe de travail. La présentation a indiqué que la pandémie de Covid-19 a perturbé l'approvisionnement alimentaire et la durabilité des aliments, principalement en raison des politiques et des mesures prises par les gouvernements pour contrôler et minimiser les effets et la propagation de l'épidémie. Cela conduit à des fluctuations des prix alimentaires, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Malgré l'amélioration significative du développement agricole et de la sécurité alimentaire des pays membres de l'OCI au cours des dernières années, le degré et la vitesse du développement sont inégaux entre et dans les pays. Les pays membres à faible revenu, en particulier, souffrent d'une mauvaise infrastructure, d'une capacité inadéquate et d'une utilisation inefficace des ressources agricoles. Il a été mentionné qu'il existe deux canaux principaux par lesquels l'insécurité alimentaire interagit avec la Covid-19. Premièrement, une diminution de la production et de l'offre de nourriture et l'augmentation de l'inflation alimentaire qui en découle entraînent des perturbations dans les chaînes de production et d'approvisionnement alimentaires. Deuxièmement, une diminution de la demande, un apport calorique réduit et une nutrition compromise entraînent des réductions de revenus.

La version finale du rapport sera soumise à la 17^{ème} réunion du groupe de travail qui se tiendra le 16 septembre 2021.

Tous les documents et présentations faits lors de la 16^{ème} Réunion du Groupe de Travail sont disponibles sur le site web du COMCEC. (www.comcec.org)

3.1.5. Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté

L'épidémie de COVID-19 a contraint les gouvernements à prendre des mesures strictes telles que la fermeture des frontières, des couvre-feux, des restrictions de voyage et des mesures de quarantaine pour empêcher la propagation de la pandémie. Bien que ces mesures aient été efficaces pour empêcher la propagation de la pandémie, elles ont également entraîné des défis socio-économiques dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, y compris les pays membres de l'OCI où la pauvreté et l'emploi non déclaré sont intenses et où les systèmes de protection sociale sont faibles. Bien que les impacts de la pandémie varient d'un pays à l'autre, elle augmentera très probablement la pauvreté et les inégalités socio-économiques à l'échelle mondiale.

Etant donné l'importance du sujet, la 16^{ème} e réunion du groupe de travail du COMCEC sur

l'allégement de la pauvreté s'est tenue le 24 mai 2021, dans un format uniquement virtuel, avec pour thème « COVID-19 et ses effets négatifs sur les inégalités socio-économiques dans les pays membres de l'OCI. » Un rapport de recherche spécifique est en cours de préparation sur ce sujet crucial. Le premier projet dudit rapport a été soumis à la 16^{ème} e réunion du groupe de travail. Le projet de rapport passe en revue les tendances globales de la COVID-19 et les principaux défis pour les pays membres, met en évidence les principales lacunes dans les données et les questions statistiques connexes, évalue les politiques existantes et formule enfin d'importantes recommandations.

Le rapport souligne que la nature des chocs qui frappent les pays en développement au cours de la pandémie présente des caractéristiques spécifiques qui conduisent à l'accumulation de risques socio-économiques dans diverses dimensions. Ces risques sont également très pertinents pour la plupart des pays de l'OCI. Les pertes de revenus et de production projetées et estimées sont substantielles pour les économies qui dépendent largement des exportations de produits de base, des revenus du tourisme, des transferts de fonds, ainsi que pour celles dont les capacités fiscales sont limitées. En outre, la reprise attendue après les fortes pertes initiales devrait laisser des dommages permanents sur le statut socio-économique des groupes défavorisés, tels que les travailleurs peu qualifiés, les femmes et les jeunes. Ces effets asymétriques ont été particulièrement néfastes pour la pauvreté, l'égalité des sexes, l'éducation, la protection sociale, les réfugiés/Personnes déplacées internes, les habitants des bidonvilles, les résultats du marché du travail, les transferts de fonds, le commerce international, les prix des produits de base, l'insécurité alimentaire et les dimensions touristiques dans les économies de l'OCI.

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org)

3.1.6. Le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière

La finance islamique est un système sans intérêt qui est responsable, éthique, durable et qui préserve des chocs. Elle est donc bien placée pour faire partie de la Réponse de la COVID-19 (Comcec Covid Response). Les institutions financières islamiques offrent une gamme d'instruments de financement qui peuvent avoir un impact positif sur tous les groupes, des PME des pays les moins développés aux décideurs politiques des pays hautement développés.

Compte tenu de l'importance du sujet, la 15^{ème} réunion du Groupe de travail sur la coopération financière (GTCF) s'est tenue le 6 avril 2021, dans un format uniquement virtuel, avec pour thème « *Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux microentreprises et aux PME (MPME) contre la COVID-19* ».

Conformément à la nouvelle modalité adoptée pour les rapports de recherche, un rapport de recherche portant sur le même thème est en cours de préparation pour deux réunions consécutives du GTCF du COMCEC (15^{ème} et 16^{ème}). La première version du rapport a été soumise à la 15^{ème} réunion du GTCF. La version finale du rapport sera soumise à la 16^{ème} réunion du GTCF qui se tiendra le 9 septembre 2021.

L'objectif principal de cette étude est d'examiner le rôle de la finance islamique dans le soutien aux MPME pendant et après la pandémie de la COVID-19 sous différents aspects tels que la banque islamique, les marchés de capitaux islamiques, le takaful et les institutions de finance sociale islamique.

Lors de la réunion susmentionnée, la première version du rapport de recherche a été présentée, y compris l'aperçu général, la méthodologie, la portée et les objectifs du rapport ainsi que le premier pays de référence. L'Indonésie, premier pays de l'étude, a également été présentée en détail.

L'équipe de recherche a développé les initiatives récentes prises par les gouvernements, les organismes internationaux, les institutions financières islamiques nationales en faveur des MSME, ainsi que les contraintes et les défis dans différentes juridictions.

En outre, le rapport analytique devrait suggérer des recommandations politiques concrètes aux pays membres de l'OCI pour promouvoir le rôle de la finance islamique dans le soutien aux MPME pendant la COVID-19 et accélérer le développement de la finance islamique.

En outre, afin d'enrichir les données et l'analyse du rapport de recherche et d'avoir un aperçu de l'environnement politique sur le rôle de la finance islamique dans le soutien aux PME pendant la COVID-19, des visites sur le terrain (Jordanie, Koweït, Indonésie, Russie) sont en cours.

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org)

3.2. Financement de Projets du COMCEC

Le Financement de Projets du COMCEC est l'un des deux instruments de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, qui a pour objectif de fournir du financement aux Projets du COMCEC sous forme de subventions. La Stratégie introduit une gestion bien définie du cycle de projet avec un mécanisme financier clairement identifié. Les Projets Financés par le COMCEC qui seront soumis par les Etats Membres et les institutions de l'OCI sous le Financement de Projets du COMCEC servent à la réalisation des objectifs de la Stratégie et des recommandations de politique adoptées par les Sessions du COMCEC aussi bien qu'à la mobilisation des ressources humaines et institutionnelles des Etats Membres.

Cet instrument rend possible aux Pays Membres et aux institutions de l'OCI de s'engager dans les efforts de coopération pour surmonter les défis communs des Etats Membres dans les domaines de coopération. L'instrument fournit l'occasion aux Pays membres de proposer des projets multilatéraux dans les domaines prioritaires identifiés par la Stratégie du COMCEC, les groupes de travail et les recommandations de politique.

Le Financement de Projet du COMCEC est un outil précieux pour aider les États membres dans l'élaboration de leurs politiques. Il met en pratique recommandations de politique générale du COMCEC tout en améliorant les capacités institutionnelles et humaines des États membres. Chaque projet financé est mis en œuvre en coopération avec la participation d'au moins trois États Membres de l'OCI. Ce faisant, il permet non seulement de partager des connaissances et des expériences sur un thème spécifique, mais améliore également la capacité des États membres à travailler ensemble pour résoudre les problèmes communs par la mise en œuvre de projets multilatéraux.

Dans le cadre du 7ème appel à propositions de projets, 22 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Cependant, la mise en œuvre de ces projets a été reportée à 2021 en raison des restrictions sur les voyages internationaux découlant de la pandémie de la COVID 19. Aussi, dans le cadre du 8e appel à propositions de projets lancé en septembre 2020, 5 nouveaux projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2021. Tout les projets devraient être finalisés en 2021.

Tableau 1: Projets devant être financés par le financement de projets du COMCEC au titre de l'année de mise en œuvre 2021.

No	Propriétaires du Projet	Partenaires du Projet	Domaine de Coopération	Titre du Projet
1	Bénin	Niger, Togo, Côte d'Ivoire	Agriculture	Renforcement de la capacité d'entreposage et de stockage Niébé
2	Niger	Bénin, Côte d'Ivoire et Nigeria	Agriculture	Renforcement des capacités sur les céréales et de stockage les pois chiches (à mettre en œuvre en 2021)
3	Suriname	Indonésie et Turquie	Agriculture	Renforcement des capacités sur les systèmes d'irrigation dans les cultures végétales (à mettre en œuvre en 2021)
4	COMSTECH (OCI-CPCST)	Égypte, Irak, Jordanie, Malaisie, Pakistan, Arabie Saoudite, Turquie	Agriculture	Nouvelles technologies d'élevage pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (à mettre en œuvre en 2021)
5	SESRIC	Bangladesh, Djibouti, Indonésie, Jordanie, Oman, Palestine, Arabie Saoudite, Sénégal, Soudan, Suriname, Turquie et Ouganda	Agriculture	Améliorer la sécurité alimentaire par le biais des bilans alimentaires nationaux (à mettre en œuvre en 2021)
6	Iran	Turquie, Oman et Malaisie	Agriculture	Agriculture contractuelle pour relier les petits agriculteurs aux marchés dans les pays membres de l'OCI
7	Brunei Darussalam	Indonésie et Malaisie	Finances	Programme de renforcement des capacités sur Sukuk (Certificats de Location), ESG Sukuk et Fintech islamique (à mettre en œuvre en 2021)
8	Malaisie	Turquie, Brunei Darussalam	Finances	Faire progresser le marché des capitaux islamiques grâce à la technologie financière (à mettre en œuvre en 2021)
9	Nigéria	Soudan et Mozambique	Finances	Améliorer le Takaful (Système d'assurance islamique) dans les États membres de l'OCI
10	Sierra Leone	Malaisie et Nigéria	Finances	Faciliter l'accès des femmes entrepreneurs au financement islamique (à mettre en œuvre en 2021)
11	Afghanistan	Turquie et Malaisie	Finances	Développement du marché Takaful
12	Bénin	Gambie, Niger et Turquie	Allègement de la Pauvreté	Pilotage des PEFP dans les pays sélectionnés de l'OCI (à mettre en œuvre en 2021)
13	La Gambie	Sierra Leone et Nigeria	Allègement de la Pauvreté	Intégration de l'éducation à l'esprit d'entreprise dans les programmes scolaires (à mettre en œuvre en 2021)
14	Turquie	Soudan, Somalie, Niger	Allègement de la Pauvreté	Renforcement de la capacité humaine en matière de la santé et création d'un groupe de travail sur l'intervention (à mettre en œuvre en 2021)
15	Maldives	Turquie, Malaisie	Commerce	Amélioration du système de contrôle des importations et des exportations de produits alimentaires (à mettre en œuvre en 2021)
16	Soudan	Tchad, Egypte, Tunisie	Commerce	Gestion efficace des frontières par l'intermédiaire d'un poste frontalier à guichet unique
17	CCIAI	25 États Membres	Commerce	Transformation numérique pour améliorer la facilitation du commerce (à mettre en œuvre en 2021)
18	SMIIC	Turquie, Maroc, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Guinée, Niger, Burkina Faso, Algérie, Tunisie, Mauritanie, Djibouti, Sénégal	Commerce	Enseignement de la Fondation Halal de l'OCI/INMPI pour la région africaine (à mettre en œuvre en 2021)
19	Turquie	Pakistan, République kirghize,	Commerce	Développer le capital humain dans les pays de l'OCI pour l'audition technique halal basée sur le système de certification halal SMIIC

No	Propriétaires du Projet	Partenaires du Projet	Domaine de Coopération	Titre du Projet
		Kazakhstan et Nigeria		
20	Cameroun	Côte d'Ivoire et Tchad	Transport et Communications	Création d'archives du transport maritime (à mettre en œuvre en 2021)
21	Nigéria	Bénin, Togo et Gambie	Transport et Communications	Surveillance du corridor de transport Lagos-Abidjan
22	Turquie	Algérie et Tunisie	Transport et Communications	Mise en œuvre des conventions maritimes internationales (à mettre en œuvre en 2021)
23	Maldives	Gambie et Turquie	Transport et Communications	Améliorer les compétences en matière de TIC : Autonomiser les jeunes
24	Cameroun	Azerbaïdjan, Burkina Faso, Nigeria et Sénégal	Tourisme	Renforcement des capacités des organisations de gestion de destinations Parties prenantes (à mettre en œuvre en 2021)
25	Turquie	Afghanistan et Iran	Tourisme	Revitalisation de la route de voyage de Mevlana (à mettre en œuvre en 2021)
26	Ouganda	Gambie, Malaisie, Mozambique et Nigéria	Tourisme	Tourisme communautaire par la promotion des sites patrimoniaux (à mettre en œuvre en 2021)
27	Burkina Faso	Mali, Cameroun, Côte d'Ivoire et Tunisie	Tourisme	Renforcement des capacités sur la méthode d'évaluation de l'impact des crises pour le rétablissement des destinations

En outre, un programme de formation en ligne sur le processus de mise en œuvre des projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC a eu lieu les 6 et 7 avril 2021. Dans le cadre du programme, le personnel de projet a été informé sur les acteurs et leurs responsabilités dans la période de mise en œuvre, les processus de suivi et de rapport, les questions critiques dans la période de mise en œuvre et les principes de travail de base du système d'information de gestion de projet.

3.2.1. Nouvelles initiatives : « COMCEC COVID Response » et programme AI Quds

Réponse du COMCEC au COVID

En vue de s'attaquer aux ramifications existantes et potentielles de la pandémie de COVID, le BCC a décidé de lancer la Réponse du COMCEC contre le COVID (RCC) au profit des institutions publiques des pays membres. La RCC vise principalement à atténuer l'impact négatif de la pandémie sur les économies des pays membres, en mettant particulièrement l'accent sur les secteurs de l'agriculture, du commerce et du tourisme au cours de la phase pilote. Dans le cadre du Programme, le BCC financera certains types de projets, qui porteront sur l'évaluation des besoins, le partage de l'expertise et l'octroi de subventions directes aux bénéficiaires finaux.

Grâce aux projets d'évaluation des besoins, des rapports évaluant les dommages imposés par la pandémie seront produits pour proposer des solutions et des actions possibles sur le secteur et le thème sélectionnés. Lors de la préparation de ces rapports, des visites locales sur le terrain, des entretiens et des recherches documentaires seront effectués afin d'enrichir le contenu et de fournir des solutions solides aux défis rencontrés dans les secteurs spécifiques.

En outre, les projets de partage d'expertise permettront le transfert de connaissances et d'expériences entre les pays membres afin de lutter contre l'impact négatif de la pandémie sur certains secteurs. Ce type de projet peut inclure plusieurs types d'activités, notamment la visite d'un expert, une formation ou un atelier.

Enfin, un nouveau type de projet appelé « Subvention directe » permet aux pays membres maîtres d'ouvrage d'acquérir des machines, des équipements ou des services pour répondre directement aux besoins des bénéficiaires finaux, tels que les institutions, les agriculteurs ou les PME.

À cet égard, le BCC a lancé le 1^{er} appel à propositions de projets à financer dans le cadre du nouveau programme CCR en 2021 en octobre 2020. Après le processus d'évaluation, un total de 9 projets ont été sélectionnés pour être financés, dont 4 projets d'évaluation des besoins, 3 projets de partage d'expertise et 2 projets de subvention directe. Le tableau 2 ci-dessous présente la liste des projets qui seront financés par le Bureau de Coordination du COMCEC dans le cadre du CCR en 2021.

Tableau 2: Projets à financer par le Bureau de coordination du COMCEC dans le cadre du CCC en 2021

	Propriétaires du Projet	Domaine de Coopération	Titre du Projet	Type de projet
1	Indonésie	Agriculture	Faciliter l'accès des groupes pauvres, vulnérables et marginalisés à la nourriture dans la province de Java Ouest, Indonésie	Évaluation des besoins
2	Iran	Agriculture	Étude des effets du coronavirus (COVID-19) et des politiques connexes sur les unités de production et d'approvisionnement en produits de serre, fleurs et plantes ornementales en Iran (PSGFP)	Évaluation des besoins
3	Turquie	Agriculture	Accélération de la transformation de la numérisation dans le secteur agricole pour assurer une sécurité alimentaire durable	Évaluation des besoins
4	Azerbaïdjan	Tourisme	Soutenir le secteur de l'hébergement dans la mise en œuvre des normes d'hygiène	Subvention directe
5	Bangladesh	Tourisme	Rajeunissement des petites entreprises touchées par la COVID-19 : Un cas sur les voyageurs au Bangladesh	Évaluation des besoins
6	Burkina Faso	Tourisme	Développement de protocoles sanitaires pour les industries du tourisme afin de lutter contre la COVID-19	Partage d'expertise (Envoi d'un expert)
7	Suriname	Tourisme	COVID-19 Formation à la sensibilisation et à la résilience pour les entreprises du tourisme et de l'hôtellerie	Partage d'expertise (Formation)
8	Liban	Commerce	Transformation numérique du ministère de l'économie et du commerce du Liban	Partage d'expertise (Envoi d'un expert)
9	Palestine	Commerce	Modernisation de l'infrastructure électronique du ministère de l'Économie nationale	Subvention directe

En outre, deux programmes de formation ont été organisés en ce qui concerne le CCR. Le premier programme de formation en ligne sur le CCR a eu lieu le 21 octobre 2020 et portait sur les procédures de préparation, de soumission, d'évaluation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des projets dans le cadre du programme CCR. Les participants ont également été informés des détails des nouveaux types de projets, à savoir la subvention directe, l'évaluation des besoins et le partage d'expertise.

Deuxièmement, un programme de formation à la gestion de projet pour les projets CCR a été organisé les 20 et 21 avril 2021 avec la participation des institutions propriétaires et du

personnel des projets qui seront financés dans le cadre du CCR en 2021. Au cours du programme de formation, les participants ont été informés des types de projets dans le cadre du CCR ainsi que des acteurs responsables, des processus de mise en œuvre, de suivi et de rapport, des questions de visibilité et d'autres questions essentielles pour une mise en œuvre réussie dans chaque type de projet dans le cadre du CCR.

Programme Al-Quds du COMCEC

Deuxièmement, compte tenu de la situation actuelle et des conditions particulières en Palestine, notamment à Al-Quds Al-Sharif, et des résolutions des récents sommets islamiques extraordinaires sur Al-Quds, le BCC a lancé le programme Al-Quds dans le but de souligner l'importance d'Al-Quds ainsi que son identité palestino-arabe de manière systématique. Mis en œuvre en collaboration avec le ministère de l'économie nationale de Palestine, le programme comprend plusieurs projets interdépendants, qui se concentrent sur les besoins du secteur du tourisme et la gestion des destinations dans la ville. Les deux premiers projets pilotes ont été achevés en 2020.

Les deux premiers projets ont été lancés en 2020. Dans le cadre du premier projet intitulé "Analyser l'infrastructure touristique et élaborer une feuille de route pour la destination touristique pour Al-Quds", le BCC a mené une étude de recherche pour analyser l'infrastructure touristique et élaborer une feuille de route pour la destination touristique Al Quds. Dans le cadre de cette étude de recherche, la situation actuelle de l'infrastructure touristique d'Al-Quds (hôtels, restaurants, transports, ressources humaines, guides, organisateurs de voyages, etc.) a été évaluée, les zones les plus urgentes qui nécessitent des investissements ont été déterminés ainsi que les biens culturels et les installations qui pourraient être inclus dans l'offre touristique d'Al-Quds ont été analysés. Une évaluation du nombre et de la capacité des installations touristiques et des travailleurs à Al-Quds, la nécessité de former des professionnels du secteur et a été fait dans le cadre du projet. Le projet a fourni en fin de compte une analyse SWOT (forces, faiblesses...) et une mission, une vision et un objectif pour une stratégie de destination touristique et de communications pour Al-Quds.

Le deuxième projet, intitulé "Soutien à la capacité institutionnelle du Conseil du tourisme et du patrimoine d'Al-Quds", visait à améliorer l'institutionnalisation et le mécanisme de financement durable du Conseil du tourisme et du patrimoine d'Al-Quds (CTPA) afin d'être une organisation de gestion des destinations qui fonctionne bien pour Al-Quds. Le projet a prévu une étude conceptuelle pour déterminer les besoins de formation du personnel du CTPA, élaborer des modules de formation et offrir des programmes de formation, recommander une structure organisationnelle d'OMD, élaborer les besoins en RH et les possibilités d'autofinancement durables. Dans ce cadre, après avoir fait l'évaluation des besoins de formation du personnel du CTPA en ce qui concerne les compétences et les qualifications requises, un programme de formation en ligne été organisé pour le personnel du CTPA dans i) la gestion de destination et la compétitivité, ii) la planification du tourisme et du patrimoine culturel et iii) les stratégies de développement de produits touristiques.

Au cours de la période de mise en œuvre de 2021, six projets seront exécutés dans les domaines suivants : expositions, production artistique, formations, renforcement des capacités, acquisition de machines, d'équipements et de services, développement de plateformes en ligne, rénovations, recherche, production de matériel audiovisuel, etc.

Tableau 3: Programme Al-Quds : Projets à mettre en œuvre en 2021

Propriétaires du Projet	Titre du Projet
Ministère de l'économie nationale de Palestine	Le chemin de l'identité des artistes : Tracer le patrimoine à Al-Quds
	Les « Jérusalemites » : Parce que nous sommes le lieu et le temps
	Appréciez les joyaux cachés d'Al Quds
	Boulangeries de la vieille ville : Tourisme alimentaire et patrimoine
	Al-Quds : Secrets et récits à dévoiler
	Promotion du patrimoine palestinien

En outre, le Bureau de Coordination du COMCEC a organisé deux programmes de formation en ligne concernant le programme Al-Quds du COMCEC. Au cours du premier programme de formation en ligne qui s'est tenu le 24 décembre 2021, les parties prenantes ont été informées des procédures de candidature pour les projets. Au cours de la deuxième formation qui s'est tenue les 25 et 26 mai, les participants ont été informés des activités du projet ainsi que des acteurs responsables, de la mise en œuvre, des processus de suivi et de rapport, des questions de visibilité et d'autres questions essentielles pour une mise en œuvre réussie dans le cadre du programme. Pendant le deuxième jour de la formation, les participants ont été informés sur les rapports financiers et les questions de paiement.

4. Projets et activités importants des institutions et forums de l'OCI servant les objectifs de la stratégie

Les institutions pertinentes de l'OCI entreprennent également des programmes, des projets et des activités qui servent les objectifs de la stratégie. Certains des projets et activités tenus depuis la 36^{ème} session du COMCEC sont fournis ci-dessous.

- Le SPC- OCI est le projet le plus important du COMCEC dans le domaine du commerce. Le Système facilitera non seulement l'augmentation du commerce intra-OCI, mais également la création d'un cadre de coopération entre les Pays Membres de l'OCI. Ainsi, il constituera une base pour la poursuite de la coopération entre les pays membres. A cet égard, la 36^{ème} réunion du COMCEC a salué la soumission des listes de concessions mises à jour au Secrétariat du CNC par la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, la Jordanie, la République islamique d'Iran et le Maroc. Lors de la réunion, l'Arabie Saoudite a également informé le Comité que le Conseil de Coopération du Golfe communiquera ses listes de concessions les plus récentes au Secrétariat du CNC dans les meilleurs délais au nom de ses six pays membres : Bahreïn, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Koweït, Qatar et Oman. En outre, la 36^e réunion du COMCEC a félicité l'offre de la République de Turquie, en tant que président des 1^{er} et 2^e cycles du Comité de négociation commerciale (CNC), de convoquer une réunion du CNC en 2021 dès que possible pour discuter des questions relatives à la mise en œuvre du système et à une date pour sa mise en œuvre et appelle les États participants concernés du SPC-OCI à participer activement à cette réunion. Conformément à cette résolution,

la réunion du Comité de Négociation Commerciale (CNC) du SPC-OCI s'est tenue virtuellement les 1^{er} et 2 juin avec la participation de onze pays membres (Bahreïn, Bangladesh, Iran, Jordanie, Malaisie, Maroc, Arabie Saoudite, Oman, Pakistan, Turquie et Emirats Arabes Unis). Le CNC a pris des décisions importantes concernant la feuille de route pour la mise en œuvre du SPC-OCI avec la précieuse contribution des États participants. Le Comité a convenu du 1^{er} juillet 2022 comme date limite pour l'entrée en vigueur du système et a demandé aux États membres concernés d'accélérer l'achèvement de leurs procédures internes et autres préparations jusqu'à cette date.

- Les Forums opérant dans le domaine de la coopération financière sous l'égide du COMCEC constituent des plateformes de coopération régulières pour les autorités compétentes des pays membres. À cet égard, le Forum des Bourses de Valeurs des États Membres de l'OCI a œuvré en faveur d'un renforcement de la coopération entre les bourses des Pays Membres de l'OCI et des institutions compétentes. Le Forum a également développé quelques projets importants, y compris l'indice 50 de la Charia S&P OIC/COMCEC. En outre, le Forum travaillait à l'établissement d'une plateforme/bourse d'or pour Les États membres de l'OCI. La 14e Réunion du Forum s'est tenue le 8 Octobre 2020. Des détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site Web du Forum. (www.oicexchanges.org)
- Le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC fournit un mécanisme régulier de coopération pour les organes régulateurs des marchés de capitaux des États Membres. En plus de ses activités régulières, le Forum a également déployé des efforts pour réaliser « l'initiative immobilière du COMCEC » à la lumière des résolutions pertinentes du COMCEC. La 9e Réunion du Forum a été organisée les 13 et 14 Octobre 2020.
- Le Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC facilite le partage d'expériences entre les autorités compétentes des pays membres et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines dans ce domaine. La 2ème Réunion du Forum a été organisée virtuellement le 8 octobre 2020.
- Les foires commerciales islamiques sont organisées pour accroître le commerce intra-OCI et promouvoir les produits, les industries et les services des pays membres de l'OCI. En plus des foires commerciales islamiques, des foires et expositions sectorielles sont également organisées par les Pays Membres en coopération avec le CIDC.
- Depuis la 36^{ème} Session Ministérielle du COMCEC, le SESRIC conduit des études sur les développements économiques et sociaux dans les États Membres de l'OCI en vue de générer des propositions pour renforcer la coopération entre eux. Le Centre continue à préparer des rapports techniques réguliers de fond et des études de recherche sur une large gamme de questions socio-économiques sur les ordres du jour de diverses conférences de l'OCI et des réunions relatives, particulièrement les conférences ministérielles sectorielles et les sessions annuelles des comités permanents appropriés. Ce faisant, le Centre continue à apporter une contribution significative au mécanisme de dialogue politique de l'OCI en analysant la situation actuelle au niveau de l'OCI et en suggérant des actions politiques appropriées pour relever les défis et renforcer la coopération intra-OCI dans les domaines pertinents.
- Le Centre continue également à jouer un rôle essentiel dans le renforcement et

l'amélioration des systèmes statistiques nationaux (SSN) dans les États membres de l'OCI en vue de produire de meilleures statistiques nationales et d'aider ainsi les décideurs politiques à introduire de meilleures politiques et stratégies nationales. Dans ce contexte, le Centre contribue de manière significative au renforcement des capacités techniques des Offices Nationaux de la Statistique (ONS) et d'autres composantes des NSS des États Membres de l'OCI en sa qualité de Secrétariat de la Commission Statistique de l'OCI (OIC-StatCom) et à travers son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB).

- Pendant la période examinée, le SESRIC a fait des efforts pour renforcer la coopération Sud-Sud intra-OCI en mettant en application une large gamme de programmes de renforcement de capacité et d'activités de formation sur divers domaines socio-économiques d'intérêt immédiat pour les États Membres de l'OCI. Actuellement, le Centre dispose de 23 programmes sectoriels de renforcement des capacités couvrant un large éventail de domaines tels que la finance, l'agriculture, la santé, les ressources en eau, l'allègement de la pauvreté, la gestion des risques de catastrophes, l'emploi public et le tourisme. Ces programmes sont mis en œuvre en étroite collaboration avec les institutions nationales concernées des États membres de l'OCI selon diverses modalités, notamment des cours de formation, des ateliers de formation et des visites d'étude.
- Depuis l'apparition de la pandémie de coronavirus (COVID-19), le Centre a entrepris les préparatifs techniques nécessaires et opportuns pour poursuivre ses activités de formation et maintenir la motivation et l'engagement des participants en cette période de crise mondiale. À cet égard, le Centre a réussi à organiser toutes les activités prévues jusqu'à présent en 2021 grâce aux nouvelles modalités d'apprentissage à distance qu'il a adoptées.
- En outre, pendant la période sous examen, le SESRIC a signé un accord avec le Comité Statistique d'État de la République d'Azerbaïdjan le 11 février 2021 pour renforcer la coopération existante et explorer de nouvelles voies de collaboration pour une meilleure mise en œuvre de la stratégie du COMCEC et des recommandations politiques ministérielles.
- Par ailleurs, l'INMPI a continué à travailler sur le développement des normes communes indispensables au sein de l'OCI, y compris la Norme de Tourisme Halal de l'OCI/SMIIC, qui a été publiée en décembre 2019. L'INMPI a mené 4 programmes de formation sur les normes halal OCI/INMPI afin d'aider à l'utilisation commune des normes au sein de l'OCI.
- En coopération avec Discover Events au nom du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), le SMIIC a co-organisé le 6^{ème} Sommet Mondial Halal avec le thème « Halal pour tous, Halal dans tous les aspects, de la production à la consommation » du 21 au 23 décembre 2020.

5. Conclusion

Depuis la 36^{ème} session du COMCEC, de légères modifications ont été apportées au processus de préparation des rapports de recherche sectoriels du COMCEC et à la conduite des réunions des groupes de travail. Dans la nouvelle méthodologie, un rapport de recherche sera préparé pour deux réunions consécutives du Groupe de Travail. Tandis que le premier rapport préliminaire sera soumis à la première réunion, le rapport

complété/final sera soumis lors de la deuxième réunion.

Dans ce cadre, depuis la dernière réunion ministérielle du COMCEC, six réunions de groupes de travail ont été organisées virtuellement et ont délibéré sur les impacts de la COVID-19 dans les secteurs concernés. Les réunions auxquelles ont participé les représentants des États membres, des institutions de l'OCI, des institutions internationales pertinentes, des ONG et du secteur privé, se sont concentrées sur des questions importantes dans les six domaines de coopération du COMCEC. Les groupes de travail ont examiné les premiers projets de rapports de recherche thématiques préparés pour les réunions et les expériences des États membres et des institutions internationales.

Dans le cadre de la mise en œuvre du financement du projet COMCEC (CPF), dans le cadre du 7e appel pour les propositions de projets, 22 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Cependant, la mise en œuvre de ces projets a été reportée à 2021 en raison des restrictions sur les voyages internationaux découlant de la pandémie de la COVID 19. Aussi, dans le cadre du 8e appel à propositions de projets lancé en septembre 2020, 5 nouveaux projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2021. Tous les projets devraient être finalisés en 2021. Les documents pertinents sont disponibles sur le site internet du COMCEC.